

L'ACCUEIL DES MERCREDIS RECREATIFS

Toute personne ayant un lien avec l'accueil des enfants dans tous les domaines de l'accueil (accueil extrascolaire, accueil des plaines, accueil de l'école de devoirs) (tout statut confondu) est tenue au secret professionnel et par conséquent, à un devoir de réserve.

Opérateur de l'accueil

Administration communale de Hotton

50 rue des écoles, 6990 HOTTON.

Forme juridique : service public.

Monsieur Jacques Chaplier Bourgmestre.

BE 23 091-0196196-91BIC : GKCCBEBB

Le projet d'accueil des « Mercredis Récréatifs ».

Nous pensons que l'accueil des « mercredis récréatifs » est pour l'enfant un temps de vie comme les autres, pendant lequel il a besoin de se réaliser et de vivre en groupe dans le respect de chacun.

Voici les valeurs que nous voulons prôner durant ce temps d'accueil :

L'autonomie

En proposant aux enfants pendant les temps « libres » d'activités préparées, différents ateliers : modelage, coloriage, bricolage, bibliothèque, jeux de construction, jeux de société.

A travers ces activités les accueillants favorisent l'autonomie des enfants sans qu'il y ait intervention systématique de l'adulte. Les accueillants ont, durant cette période d'activité, une attitude d'écoute par rapport à chaque enfant et créent un climat de sécurité et de confiance au sein du groupe.

Afin que l'enfant soit le plus autonome possible, toutes les activités proposées sont conçues en fonction de son âge et de ses compétences. Pour cela, des groupes d'âge sont formés :

groupe des grenouilles : 2,5 à 4 ans

groupe des petits loups : 5 à 6 ans

groupe des ouistitis : 7 à 8 ans

groupe des lions : 9 à 12 ans.

La socialisation

Lors des activités en groupes, l'équipe d'animation veille à ce que les règles de vie en communauté soient respectées, à savoir, le partage, la politesse, le respect de

l'autre, l'entraide, ... Ces règles seront traduites en dessins ou tout autre support (en collaboration avec les enfants) pour qu'elles puissent être comprises par les enfants.

Durant les activités sportives et de psychomotricité, les enfants sont amenés à jouer en équipe, ce qui les incite à agir en fonction du groupe et contribue à leur socialisation.

Certaines activités extérieures favorisent les échanges avec des enfants et des personnes venant d'autres horizons. (exemple : d'autres coordinations voisines)

La créativité

Lors des ateliers les enfants ont la possibilité de créer avec du matériel de récupération ou neuf. Ils sont régulièrement sollicités pour donner leurs idées, leurs envies par rapport au bricolage et sont conseillés par l'équipe d'animation. Les ateliers proposés sont très variés et vont du modelage à la construction en passant par la peinture ; la créativité est de mise. Les activités créatives laisseront libre cours à l'imagination et la créativité des enfants.

En proposant :

L'éveil psychomoteur.

L'éveil psychomoteur est aussi un des objectifs de l'équipe d'animation particulièrement pour les « tout-petits ». Par le jeu, nous voulons faire découvrir l'éveil des sens aux enfants.

Le goût pour la lecture et le jeu.

Plusieurs fois sur l'année scolaire, les groupes d'enfants se rendent à la bibliothèque-ludothèque communale de Hotton. Ils peuvent choisir des jeux de société mais aussi découvrir le plaisir de jouer avec des jeux anciens en bois. Ils peuvent aussi choisir des livres en toute liberté et les découvrir avec un des adultes présents. Cette activité de « lecture-plaisir » permet à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, d'apprendre à respecter le livre et de vivre un moment de détente. Une animatrice « lecture » vient plusieurs fois pendant l'année faire découvrir le plaisir

des histoires contées et de la lecture de livres adaptées à l'âge des enfants et ceci pour tous les groupes.

Le goût pour d'autres découvertes

Des activités culinaires sont régulièrement proposées aux enfants. Nous disposons d'un local « cuisine » avec le matériel nécessaire à la réalisation de différentes recettes.

L'espace EPN (espace public numérique) permet aussi de temps en temps d'apprendre quelques nouveautés à l'ordinateur et d'offrir ainsi des activités centrées sur l'informatique.

Des ateliers musicaux sont aussi mis en place pour les différents groupes.

Des sorties « découverte » et ludiques permettent de faire découvrir aux enfants d'autres univers (ferme pédagogique, expositions, piscine, parcours « santé »).

Modalités d'accueil :

1.Lieu d'accueil

Tous les enfants sont amenés par le bus communal à l'école communale de Hotton. Selon l'âge des enfants, et les activités programmées, ceux-ci sont répartis en groupes. Chaque groupe possède son endroit pour pouvoir manger en toute sérénité et dans une ambiance calme.

- Le groupe des « tout-petits » bénéficie d'un local de classe maternelle avec les chaises et tables qui leur sont adaptées. Cet accueil bénéficie de locaux bien insonorisés et agréables. Les toilettes et éviers sont adaptés à l'enfant. Selon le programme établi, des enfants participent à des activités artistiques, jeux ou autres. Un coin sieste est prévu dans le local avec l'accompagnement d'un adulte. Le local dispose aussi d'une cuisine qui permet des activités culinaires. Du matériel « jeu » est apporté spécifiquement au moment de l'accueil.
- Le groupe des « petits loups » dispose du réfectoire de l'école avec toutes ses commodités ainsi que de l'espace cuisine. Les sanitaires sont à proximité.
- Le groupe des « Ouistitis » dispose d'un local dans une autre lieu appelé « la maison Gralinger ». Ce lieu dispose aussi d'une cuisine et permet des activités plus créatives sans avoir peur de « salir ». Des armoires sont disposées dans les locaux avec du matériel de jeu et de bricolage à disposition.
- Le groupe des grands dispose d'un local à l'étage de « la maison Gralinger ». Il permet au groupe de bénéficier d'un endroit qui leur est

propre et qui dispose d'armoire de rangement, d'une toilette et d'un bel espace de lieu de vie. La cour de récréation est aussi à leur disposition.

- Tous les groupes bénéficient de la cour de récréation qui est sécurisée et équipée de différents jeux extérieurs ainsi que du matériel de jeux extérieurs (vélos, trottinettes, ballons, cordes à sauter...) ainsi que d'un coin « cuisine ». La proximité du RAVEL est aussi un atout pour cet endroit.

2. Les déplacements

De 11h30 à 12h15 : ramassage des enfants par le bus communal dans toutes les écoles de la commune. Le temps estimé est de $\frac{3}{4}$ d'heure. Ce bus effectue le trajet suivant :

1. Départ de l'école communale de Hotton
2. Ecole communale de Hampteau
3. Ecole libre de Bourdon,
4. Ecole de la Communauté Française de Melreux, (Enrico Macias)
5. Ecole libre de Melreux,
6. Ecole libre de Hotton,
7. Arrivée à l'école communale de Hotton.

Deux accueillants accompagnent le chauffeur du bus. Les établissements scolaires travaillent en collaboration avec le personnel de l'accueil pour les inscriptions et le regroupement des enfants de cet accueil. Les enfants non-inscrits à l'accueil restent sous la responsabilité de l'établissement.

Les responsables des enfants viennent rechercher leurs enfants à l'accueil des mercredis récréatifs à l'école communale de Hotton ,5 rue de la Scierie à partir de 16h et pour 17h25 au plus tard. L'accueil se termine à 17h30.

3. L'offre et les activités d'accueil

- **De 12h15 à 13h** : Jeux libres dans la cour et rassemblement des enfants vers 12h40 pour le dîner « tartines » dans les différents locaux.
- **De 13h à 13h 30** : ateliers libres (mises à disposition de matériel pour des jeux extérieurs et des jeux intérieurs).
Des ateliers diversifiés tels que ateliers de construction, coin poupées, coin lecture, modelage, coloriage, jeux de société, coin douillet, ... sont disponibles

afin que chaque enfant puisse choisir une activité adaptée à ses envies et ses besoins du moment.

Les accueillants veillent à répondre aux attentes et aux besoins de chaque enfant. Ils sont là pour les accompagner, les écouter, et leur proposer des activités auxquelles ils sont libres de participer.

- **De 13h30 à 16h** : activités dirigées.
Selon la tranche d'âge et le programme établi, les enfants font différentes activités artistiques, sportives ou une sortie (cinéma, piscine, découverte d'un lieu, échange avec un autre accueil, bibliothèque centre culturel ...)
- **Vers 15h** : Une collation est proposée aux enfants. Selon l'activité, le moment de collation peut être adapté. Nous privilégions les collations saines (fruits,

yoghourt, tartines ou collations faites maison (crêpes, pain perdu, pudding, gâteau.....)

➤ **De 16h à 17h30 :**

Dans le réfectoire de l'école ou à l'extérieur pour un accueil commun. En cas de mauvais temps, les groupes restent dans leurs locaux respectifs.

Du matériel de jeu extérieur ou des jeux d'intérieur leur sont proposés.

Le groupe des « tout-petits » reste jusqu'à 16h30 dans son local ou à l'extérieur

➤ **Après 16h30** tous les enfants sont regroupés dans un endroit commun dans le réfectoire de l'école ou à l'extérieur dans la cour de récréation de l'école.

4. Le taux d'encadrement

Pendant le dîner et les ateliers libres, il y a environ 35 enfants pour 4 à 6 accueillants.

- Pendant les activités dirigées (formation de 4 groupes) :
- Les « tout- petits » de 2,5 à ± 4 ans : 2 accueillants
- Les petits de 5 à 6 ans : 1 à 2 accueillants (suivant le nbre d'inscrits) 1 pour 8 enfants
- Les moyens de 7 à 8 ans : 1 à 2 accueillants (suivant le nbre d'inscrits) 1 pour 10 enfants
- Les grands de 9 à 12 ans : 1 à 2 accueillants (suivant le nbre d'inscrits) 1 pour 10 enfants
- L'encadrement des groupes varie selon le nombre d'enfant et les activités prévues (ex : plus d'accompagnement pour la piscine ou une sortie avec les enfants)

5. Qualification du personnel

Mme Carole Henry : formation d'accueillante extrascolaire (voir détails en annexe)

Mme Geneviève François : formation d'accueillante extrascolaire (voir détails en annexe)

Mme Chantal Noël : formation d'accueillante extrascolaire (voir détails en annexe)

Mme Cindy Thonnard : formation de base et formation continuée en cours.

Trois personnes « volantes » : soit des personnes de l'ALE ou des étudiants.

Ces trois personnes sont, dans la mesure du possible, toujours les mêmes. Lors de leur recrutement, nous nous assurons qu'elles ont des qualifications particulières avec les enfants, en leur posant quelques questions sur la manière dont elles

envisagent de gérer un groupe, les activités qu'elles peuvent proposer spontanément etc.

Nous faisons notre maximum pour que ces personnes participent également aux formations organisées.

Elles sont encadrées par les 4 personnes sous contrat communal précitées.

6. participation financière réclamée aux parents

Tarif pour toute l'après-midi :

- ✓ 5 € pour le premier enfant
- ✓ 3 € pour le deuxième enfant
- ✓ 1 € pour le troisième enfant et les suivants de la même famille.

Une attestation fiscale est délivrée pour tous les accueils organisés par la commune pour peu que les responsables des enfants soient en ordre de paiement.

Forfait de 1 euro pour les enfants restant à l'accueil de 12h1/4 à 13h. Après 13h, le tarif ci-dessus est de mise.

7. Divers

Les enfants reçoivent des boissons et une collation. Ils doivent apporter leurs tartines pour le dîner. (pas de repas chaud).

Les enfants ne sont pas obligés de venir dîner à l'accueil. Ils peuvent arriver jusqu'à 13h30 au lieu d'accueil pour le début des activités dirigées.

La reprise des enfants ne se fait pas avant 16h (fin des activités dirigées). Il peut arriver qu'une activité extérieure ou spécifique se termine plus tard que 16h . En général, dans ce cas, les parents sont avertis par un courrier la semaine avant l'activité.